

PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Ouverture au public le samedi 23 mai

- Deux permanences par semaine : le mercredi et le samedi de 10 h 30 à 12 h puis 30 min de nettoyage.
- L'entrée se fera par le côté « jeunesse » et la sortie côté adulte. Les portes resteront ouvertes.
- Un seul lecteur à la fois pourra entrer dans les locaux. Il devra porter un masque et se laver les mains avec du gel hydroalcoolique.
- La permanence sera assurée par deux bibliothécaires. Elles disposeront de masques, de gels hydroalcooliques et de gants.
- La 1^{ère} bibliothécaire récupérera les livres « retour » et sera installée dans la partie jeunesse. Après nettoyage, les livres seront mis de côté pendant 3 jours. Les codes des livres seront notés sur une feuille afin d'enregistrer le retour sur PMB.
- La 2^{ème} aidera le lecteur à choisir les livres qu'il souhaite emprunter. Il sera interdit de toucher les livres pour le lecteur. La bibliothécaire portera des gants ou mettra du gel hydroalcoolique entre chaque lecteur. Une fois les livres choisis, ils seront enregistrés dans le logiciel.
- Il est conseillé de consulter l'OPAC pour chercher tranquillement chez soi les livres voire également les réserver. Pour les personnes ayant perdu leur identifiant, il suffit de le demander à la permanence.

Pour le règlement :

- Une boîte pour la monnaie sera disposée sur le bureau. Le lecteur devra venir avec l'appoint.
- Pour les abonnements, il sera possible de régler par chèque. Une boîte sera également disponible sur le bureau.